



Agriculture

Economie

Infrastructures

Education

Social

Sport

Technologies

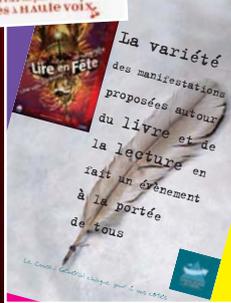
Tourisme

Culture

# Cantal a u e n i r



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL



# Demandez l'programme !

Dossier Culture



### Informations pratiques

#### Direction Générale

04 - 71 - 46 - 21 - 05

#### Direction de la Solidarité Départementale

04 - 71 - 46 - 20 - 53

#### Maison Départementale des Personnes Handicapées

04 - 71 - 46 - 83 - 61 Pôle adulte  
04 - 71 - 46 - 83 - 40 Pôle jeunesse

#### Direction du Développement du Territoire

04 - 71 - 46 - 20 - 90

#### Direction des Déplacements et des Infrastructures

04 - 71 - 46 - 21 - 75

#### Direction des Ressources Humaines

04 - 71 - 46 - 22 - 23

#### Direction des Finances et de la Logistique

04 - 71 - 46 - 21 - 10

#### Direction des Systèmes d'Information des Technologies et d'Appui aux Collectivités

04 - 71 - 46 - 22 - 02

#### Médiathèque Départementale

Aurillac 04 - 71 - 63 - 52 - 94  
St Flour 04 - 71 - 60 - 08 - 18

#### Archives Départementales

04 - 71 - 48 - 33 - 38

#### Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche

04 - 71 - 45 - 58 - 80

et aussi [www.cg15.fr](http://www.cg15.fr)

#### CANTAL AVENIR

Edité par le Conseil Général du Cantal  
Hôtel du Département - 28, avenue Gambetta - 15015 Aurillac Cedex

Tél. : 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 07

[www.cg15.fr](http://www.cg15.fr)

Directeur de la Publication : Vincent DESCOEUR  
Rédaction : Stéphanie RENAUX, Michel LEFOUR.

Conception / Création : PVD Communication - Tél. : 04 71 64 88 88  
Impression : SAS CARACTERE

Crédits photos : Jean-Michel PEYRAL - Pierre SOISSONS - Sylvia BONNAL  
L'Union du Cantal - Communauté de Communes de Cère et Rance - La Passerelle  
à Saint Flour - Cantal Expansion - Cantal Tourisme - Médiathèque Départementale  
ADMD - Archives Départementales - Service communication du Conseil Général.



04 Évènementiel :  
Rencontres des Départements Cyclables



05 S.I.G. :  
Système d'Information Géographique



06 Le Conseil Général prend soin  
de la petite enfance



08 Culture :  
ça se passe près de chez vous !



11 Pass Cantal



12 Elections :  
les cantons renouvelables en 2008



13 Cantal Auvergne



14 Les transports scolaires



16 Maison de Site Puy Mary



17 Publications



18 Vie des Cantons :  
• Arpajon  
• Salers



19 Brèves

22 Expression des groupes politiques

Ce numéro fait une large place à la culture. Elle a été présente au cours de notre été cantalien avec les nombreux festivals. Ces manifestations musicales, théâtrales ou chorégraphiques contribuent à l'attractivité touristique du Cantal et offrent aux cantaliens une diffusion de très bon niveau.

Mais l'action du Conseil Général en ce domaine s'inscrit de manière plus permanente au quotidien de chaque cantalien, avec tout d'abord l'enseignement artistique. Le Conseil Général a en effet adopté lors de sa séance du 29 juin dernier un schéma ambitieux permettant à terme une formation pour tous, dispensée par des professionnels, dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique, aussi performante que celle offerte dans une grande ville française, et souvent à moindre coût.

La diffusion culturelle constitue aussi un volet important de l'action du Conseil Général, en particulier s'agissant du spectacle vivant, avec « Scènes en Partage » dont la programmation s'enrichit encore, pour proposer dans de nombreuses communes des spectacles de qualité tout au long de l'année. L'action de la Médiathèque Départementale symbolise le lien permanent le plus ténu entre tous les lecteurs et le Département, même si en outre elle propose une animation d'automne à l'occasion de « Lire en Fête » avec le festival « Par Monts et par Mots ».

Faciliter la découverte de nouvelles activités, en particulier culturelles mais aussi sportives ou de loisirs, pour les jeunes de 12 à 16 ans, est un objectif qui trouve sa concrétisation à l'occasion de cette rentrée de septembre. Avec le Pass Cantal, le Conseil Général offre à tous les jeunes cantaliens un accès facilité à la découverte d'activités nouvelles, à la lecture ou au cinéma.

Plus largement, le schéma culturel, dont des évolutions devront être soumises à l'Assemblée départementale en 2008, a permis au Cantal de proposer une palette d'actions culturelles particulièrement variée. Les projets de territoires, signés avec les communautés de communes, déclinent désormais systématiquement un volet culturel touchant à la pratique comme à la diffusion. Le Conseil Général accompagne aussi la création artistique et soutient les équipements culturels comme le « Prisme » d'Aurillac qui va bientôt ouvrir ses portes.

Tout cela relève bien évidemment d'une politique volontariste du Département et de choix budgétaires permettant d'affecter des sommes conséquentes en faveur de la culture - plus de 2,5 millions d'euros en 2007, y compris le patrimoine.

Mais cette volonté m'apparaît comme une double nécessité : offrir aux cantaliens un large accès à la culture qui constitue un élément essentiel du cadre de vie, et convaincre de nouvelles populations de nous rejoindre. Pour ces dernières, la culture, tant celle que nous portons et qui fait notre identité, que celle à laquelle nous devons faciliter l'accès, représente un des premiers critères de choix.

Aussi, c'est avec un réel plaisir que je constate les immenses progrès réalisés dans ce domaine depuis une décennie dans le Cantal et j'en remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui y ont pris une part active.



**Vincent DESCŒUR**

Président du Conseil Général  
Député du Cantal

## 11<sup>EMES</sup> RENCONTRES DES DEPARTEMENTS CYCLABLES

### Le Cantal, terre de vélo

Parmi les sports favoris des cantaliens, le vélo tient une place privilégiée. La géographie rurale et montagnaise du Cantal en fait un terrain de choix pour les pratiquants du cyclisme sur route, de cyclotourisme ou encore de VTT et de bicross, dans un environnement naturel exceptionnel.

#### Toujours plus d'échanges d'idées et d'expériences

Le rendez-vous annuel incontournable des acteurs et promoteurs des politiques cyclables a eu lieu cette année les 20 et 21 septembre, dans un département exemplaire en matière d'engagement pour le vélo : le Cantal. Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général et Alain SPADA, Président de l'Association des Départements Cyclables, ont vu exposer, développer et échanger autour du thème : « *le vélo, atout de développement pour le territoire* ». Sujet cher à notre département, qui passionne également l'ensemble des collectivités et des usagers.

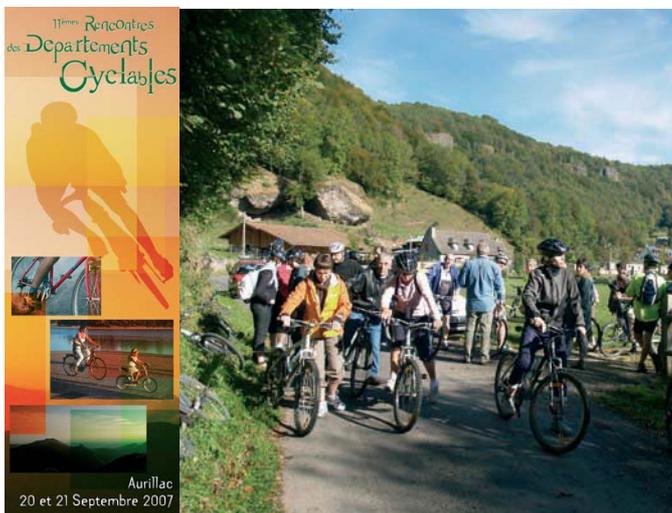
Quel meilleur ambassadeur en effet que le vélo, dans la perspective d'un développement adapté, ciblé, soigné et intelligent ! A l'heure où l'on se doit de ne concevoir le développement que de façon durable, ce n'est pas seulement une solution qui s'impose, c'est aussi une option très séduisante !



#### Atouts et stratégie du Cantal en faveur d'une politique « vélo »

Le Cantal est une terre naturelle d'élection pour la pratique du vélo : 4 000 km de routes départementales intégrées dans de beaux paysages, une infrastructure d'accueil efficace et qualitative. Berceau ou point de passage de nombreuses manifestations nationales et internationales, le département est apprécié et reconnu par les plus hautes instances du milieu cycliste. Mais au-delà, c'est l'ensemble des pratiquants qui profitent de ce cadre exceptionnel. Le Cantal démontre que le potentiel touristique des régions misant sur le vélo peut être considérablement stimulé, séduisant bien au-delà de nos frontières.

Présentée lors des ateliers-débats organisés le premier jour des Rencontres, la création de « la Véloroute Vallée du Lot – Haute-Loire : la Grande Traversée du Volcan à vélo », itinéraire cyclable de 150 km, est une éminente illustration de la politique vélotouristique volontariste du Conseil Général. D'autres exemples d'aménagements et de politiques françaises et étrangères furent détaillés pour offrir la vision la plus globale et la plus juste des possibilités s'offrant aux collectivités, avec des propositions de mises en oeuvre tout à fait concrètes.



## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

### Une opportunité pour les territoires

Dans le cadre du programme CyberCantal Territoires, le Conseil Général du Cantal a souhaité mettre à disposition des Communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale du Département son Système d'Information Géographique (SIG).

#### atlas.cantal.fr

Le système d'information géographique constitue à la fois un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement pour les acteurs locaux ainsi qu'un outil d'aide à la gestion pour les agents territoriaux.

Ce projet permettra aux communes et EPCI de disposer gratuitement d'un véritable Système d'Information Géographique pour une gestion optimisée de leur territoire et pour un partage en temps réel de toutes les informations liées à l'urbanisme, aux réseaux, au patrimoine ou aux différentes thématiques dont la Collectivité a la compétence.

Le Département mettra également les données qu'il possède à disposition : données IGN, circuits de randonnée, réseau routier, vue aérienne du territoire...

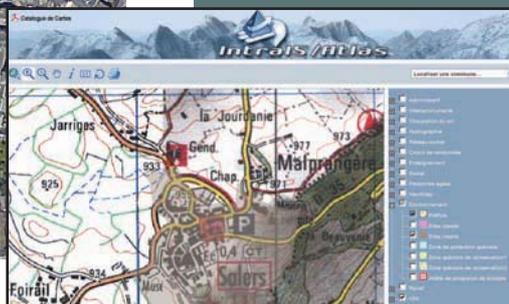
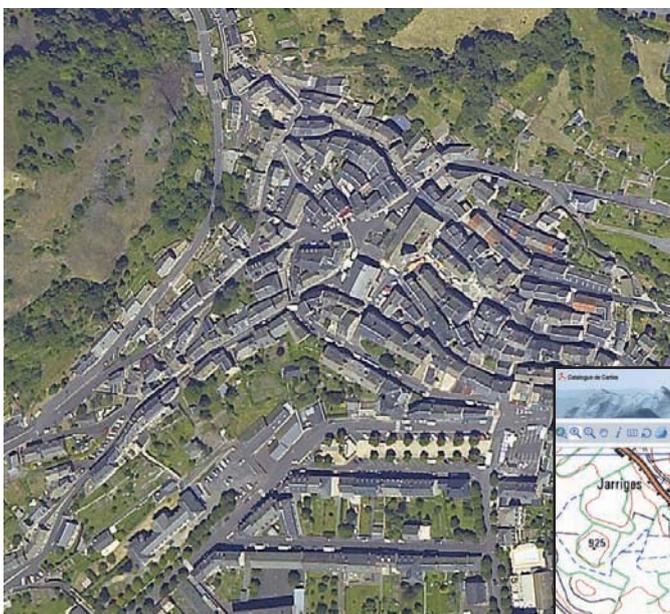
#### Le cadastre

Pour répondre à une demande pressante des Communes et EPCI, Le Conseil Général fournira, intégré au SIG, un outil qui permettra de consulter les planches cadastrales scannées et les matrices associées.

Il incitera aussi à une véritable numérisation, qui permet de faire du cadastre une couche SIG à part entière (superposition avec la vue aérienne, requêtes,...) en apportant une aide de 50 % aux territoires qui se lanceraient dans ce projet.

Enfin, pour les Communautés de Communes qui possèdent déjà leur cadastre numérisé, il sera intégré dans l'outil.

A travers cette volonté de partage et de mutualisation avec toutes les collectivités cantaliennes, le Conseil Général souhaite affirmer sa place de premier partenaire à leurs côtés, par delà les concours financiers par ailleurs apportés aux communes.



[www.geocantal.fr](http://www.geocantal.fr)

Les cantaliens peuvent désormais accéder aux informations géographiques grâce au portail géocantal.fr destiné au grand public. Une multitude de données superposables sont librement accessibles ainsi que la photo aérienne intégrale du département.

## Le Conseil Général prend soin de la petite enfance

L'enfant est l'objet des soins de toute société, c'est une évidence de bon sens qu'il faut sans cesse revisiter en fonction de l'évolution des modes de vie, des besoins des parents et de la législation. Prendre soin de l'enfant, c'est accompagner et soutenir les familles, toutes les familles. Un véritable enjeu pour un département rural comme le Cantal.



«Tordons le cou à une idée reçue» énonce d'emblée le docteur Denise Berthelier, responsable du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), *la natalité cantalienne a cessé de baisser. Depuis 2000, elle est stable avec une moyenne de 1400 naissances par an*. La PMI (22 professionnels de santé - médecins, sage femmes, puéricultrices, infirmières - répartie sur 3 centres (Aurillac, Mauriac / Riom-es-Montagnes, St Flour) est une plaque tournante où s'articule le médical, la puériculture et le social.

### Prévention et soutien

«Notre mission c'est la prévention et le soutien à toutes les familles, en complément du système médical traditionnel orienté vers les soins. Elever est une extraordinaire aventure humaine où nous avons tous, par moment, besoin de soutien »

Informés par les déclarations de grossesse transmises par les caisses d'allocations familiales, les agents de la PMI vont à la rencontre des femmes au domicile et dans les maternités pour se faire connaître et les informer. « Notre objectif est de leur proposer un accompagnement pendant la grossesse puis, avec le bébé un accompagnement en puériculture, médical ou éducatif. Nous sommes au plus près des besoins, dans tous les Centres Médico-sociaux et nous allons aussi au domicile ».

A la naissance, c'est le Conseil Général qui fournit le carnet de santé de l'enfant. La PMI suit les enfants jusqu'à 6 ans : consultations de nourrissons, de puériculture, visites à domicile. C'est avec une légitime satisfaction que Denise BERTHELIER rappelle que le Cantal est l'un des seuls départements où 100% des enfants de 3/4 ans sont vus dans le cadre des bilans de dépistage en maternelles.



### De nouveaux moyens pour améliorer l'accueil des jeunes enfants

En 2006 a été créé au sein du service PMI le pôle départemental d'accueil petite enfance pour donner une nouvelle impulsion à la politique d'accueil des jeunes enfants, avec principalement la mise en place de la réforme du statut des assistants maternels.

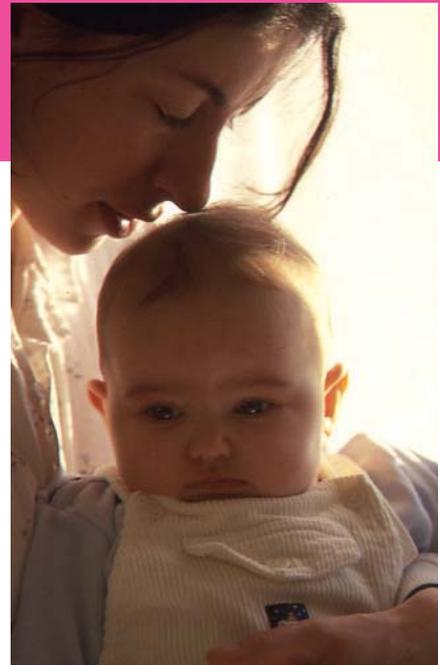
Une réforme qui renforce les exigences de formation en prévoyant que tout assistant maternel doit suivre une formation d'une durée de 120h, organisée et financée par le Département qui assure déjà l'évaluation et attribue l'agrément des assistants maternels. La première session de cette formation « nouvelle formule » a commencé mi septembre.

« Si le Conseil Général participe au financement de la réalisation ou de la rénovation des crèches et haltes garderies, indique Michel LAFON, Vice-Président chargé des affaires sociales, il est aussi conscient de la nécessité de promouvoir et d'accompagner le métier d'assistant maternel ».

C'est dans cet esprit qu'une nouvelle convention, avec la CAF et la MSA, relative au développement de la qualité de l'accueil des jeunes enfants, a été signée le 24 septembre dernier. Cette convention prévoit notamment de favoriser le développement des modes d'accueil individuels en zone rurale, ainsi que la mise en réseau des Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui se développent de façon importante dans le Cantal (8 actuellement).

Le Conseil Général vient également de décider d'accompagner financièrement le développement des RAM avec une aide au perfectionnement professionnel des animateurs et une aide pour l'installation des RAM et le renouvellement des petits équipements (acquisition de jeux, petit mobilier).

Pour Michel LAFON, l'ensemble de cette évolution est une avancée importante pour tous : assistants maternels, animateurs de RAM, enfants et parents. « Améliorer l'accueil des petits c'est aussi renforcer l'attrait du Cantal pour les jeunes actifs » conclut-il.



**Une nouveauté pour les assistantes maternelles : le planning hebdomadaire qui leur a été adressé gratuitement en juillet par le Conseil Général. Il leur permet d'avoir une meilleure lisibilité de leur activité, d'organiser de façon optimale leurs possibilités d'accueil, et aux parents employeurs de mieux connaître le travail de l'assistante maternelle.**



**En savoir plus :**  
Aurillac 04 71 46 20 47  
Mauriac 04 71 68 00 78  
Murat 04 71 20 08 88  
Riom es M. 04 71 78 04 74  
St Flour 04 71 60 08 87  
[www.wcg15.fr](http://www.wcg15.fr)

## Culture : ça se passe près de chez vous !

**Avec la rentrée s'est ouverte une nouvelle saison culturelle qui propose au public un programme riche et varié. « Scènes en Partage », « Lire en Fête », « Par Monts et par Mots »... un foisonnement qui résulte du travail de développement entrepris dans le cadre du Schéma départemental de développement culturel.**

Après les fêtes culturelles de l'été, Théâtre de rue, festival de Boogie-Woogie notamment, la culture ne déserte pas le quotidien des cantaliens. Elle y revient en force et avec tout un programme : 6ème saison de « Scènes en Partage », opération « Lire en Fête » et festival « Par Monts et par Mots ». L'automne s'annonce prometteur.

### Demandez l'programme !

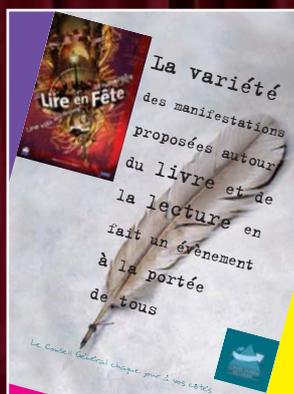
Du 19 au 21 octobre, « Lire en Fête » organisée avec le concours de la Médiathèque départementale, propose 16 manifestations sur autant de communes différentes, dans les bibliothèques, sous forme d'expositions, animations, conférences... sur des thèmes variés : comment naît une BD, les carnets de voyages, la gourmandise... un foisonnement de propositions pour tous et tous les âges pour découvrir le plaisir inépuisable et sans cesse renouvelé de la lecture.

Depuis le 23 septembre et jusqu'au 9 novembre, le 4ème festival de lectures à voix haute « Par Monts et par Mots » joint le geste et la parole, grâce au concours de comédiens et de musiciens, pour donner à entendre la lecture. Une approche originale et envoûtante.

Denis LLAVORI, Directeur de la Médiathèque Départementale, organisatrice de « Lire en Fête » et de « Par Monts et par Mots » affirme : « ces deux manifestations sont une autre manière de faire entrer les gens dans les bibliothèques. Elles sont pour nous des outils de proximité permettant de toucher tous les publics, et ce dès le plus jeune âge ».

A propos de « Scènes en Partage » qui court jusqu'en juillet 2008 avec une cinquantaine de dates, Madeleine BAUMGARTNER, Conseillère Générale et Présidente de l'Association Départementale pour la Musique et la Danse (ADM), déclare : « Avec une vingtaine de spectacles par saison, et 120 à 130 personnes par spectacles, ce dispositif a atteint sa maturité ».

« Avec, en outre, des spectacles chez l'habitant ou dans des petits lieux, plus intimes, comme les cafés, on s'adresse à des populations qu'on ne toucherait pas autrement ». On « forme » des publics, ose-t-elle dans un sourire. Elle ajoute : « On crée l'envie et on innove aussi ». Cette saison, la 2ème édition du festival « Hibernarock » verra une création musicale et vidéo impliquant des musiciens professionnels et des lycéens cantaliens.





## Accélérateur de projets

Ces trois manifestations qui marquent la rentrée s'inscrivent dans le cadre plus vaste du Schéma Départemental de Développement Culturel. Le Schéma 2005-2007, 2ème du nom s'achève. Il a pour objectif, rappelons-le, d'être à l'écoute des besoins et des projets des collectivités, à l'écoute également des populations et des artistes pour conforter l'offre culturelle.

A l'heure du bilan, et de la préparation du 3ème Schéma 2008-2010, pour Bernard DELCROS, Vice-Président du Conseil Général, chargé de l'Education et de la Culture, un premier constat s'impose :

*« Il faut souligner l'intérêt rencontré par les outils d'accompagnement des territoires mis en place par le Conseil Général : convention d'objectif, aide à la création d'emplois culturels, aides au spectacle vivant*

*(résidence et création) sans oublier le soutien que nous apportons à l'ADMD».*

*«Car nous ne proposons pas des projets clé en mains. Les projets émanent des territoires. Nous accompagnons leur démarche ».*

Aujourd'hui le Conseil Général a des relais dans les territoires : en 2001, il n'y avait qu'un seul agent de développement culturel. En 2008, ils seront 7.

*« C'est ce qui permet de bien connaître la réalité du terrain. Nous avons vraiment la possibilité de rencontrer les gens et de construire, avec eux, quelque chose dans la durée »,* précise Madeleine BAUMGARTNER.

*« Ce Schéma, conclut Bernard DELCROS, est bel et bien un accélérateur de projets ».*

## Nouvelle partition pour la musique et la danse

Par ailleurs, le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques est entré en vigueur pour une durée de cinq ans dès cet automne.

Élément majeur du Schéma de développement culturel, il propose :

- **Pour la musique et la danse**

une organisation publique, par arrondissement, des enseignements. L'objectif est à la fois d'améliorer l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement.

Ces structures d'arrondissement composées de communes et de communautés de communes proposeront un service public d'enseignement initial de la musique et de la danse, allant de l'éveil jusqu'à la fin du troisième cycle de formation des amateurs.

Dans la logique de cette démarche, les écoles de musique et de danse devront adopter une charte d'objectifs et de qualité pour continuer à bénéficier des aides du Conseil Général.

Les deux ans qui viennent seront consacrés à la mise en place d'une structure publique unique par arrondissement, au plus tard à l'automne 2009.

- **Pour le théâtre**

la poursuite du travail d'analyse et de préconisations suite à la réalisation d'un état des lieux qui a permis de mettre en exergue un certain nombre d'atouts, notamment pour la formation en matière de théâtre et des arts de la rue.

Le chantier est important et, pendant les travaux, la culture continue à tracer son chemin au plus près des cantaliens. Sans relâche.





## Le PASS CANTAL

### Un coup de pouce aux loisirs de vos enfants !

Sans critère de ressources, les jeunes de 12 à 16 ans, peuvent depuis la rentrée scolaire, bénéficier d'un chéquier dit « PASS CANTAL ». Pour 5 Euros déboursés, ils obtiennent un chéquier comprenant pas moins de 50 euros de réductions valables auprès de plus 150 prestataires du Cantal, dans le domaine des loisirs, du sport et de la culture.

Ces bons de réduction, valables jusqu'au 15 Août 2008, permettent déjà aux jeunes cantaliens, dont les familles sont venues depuis la rentrée en nombre manifester leur intérêt pour un tel chéquier, de découvrir de nouvelles activités. En effet, ces tickets de réduction sont valables tant pour des adhésions à des clubs, associations sportives et culturelles et autres structures communales du département, que pour des découvertes ponctuelles d'activités. De quoi donner un véritable coup de pouce aux loisirs de vos enfants !

Tout l'intérêt de ce PASS, à l'inverse de ceux n'offrant que des avantages ponctuels est de pouvoir bénéficier de réductions pour une adhésion annuelle à un club ou une association, permettant ainsi une pratique culturelle, sportive ou de loisirs tout au long de l'année. Le Pass facilite aussi l'accès au cinéma ou à l'achat de livres.

Notons que de nombreux partenaires ont d'ores et déjà réservé un accueil très favorable à cette initiative. Un guide, fourni avec le chéquier en dresse la liste, sans cesse remise à jour, au fur et à mesure des inscriptions des partenaires qui continuent aujourd'hui encore à nous rejoindre.

### Vous souhaitez retirer votre chéquier ?

Rien de plus simple, il vous suffit de renvoyer votre bon de commande, disponible dans tous les collèges du département et sur le site Internet du Conseil Général ([www.cg15.fr](http://www.cg15.fr)), au Service Education Jeunesse Sports et Culture du Conseil Général du Cantal, 28 Avenue Gambetta 15015 Aurillac Cedex. Vous pouvez également nous joindre au 0800 22 68 25 pour tout renseignement complémentaire.

Seuls, un justificatif d'âge et de domicile ainsi qu'un chèque de 5 euros vous seront alors demandés.

Alors n'attendez plus, vos enfants vont adorer... vos finances vont respirer !

Rappelons que cette opération est une initiative du Conseil Général des Jeunes. Cette assemblée de 32 collégiens élus par leurs camarades de classe dans chaque collège du département sera prochainement renouvelée.

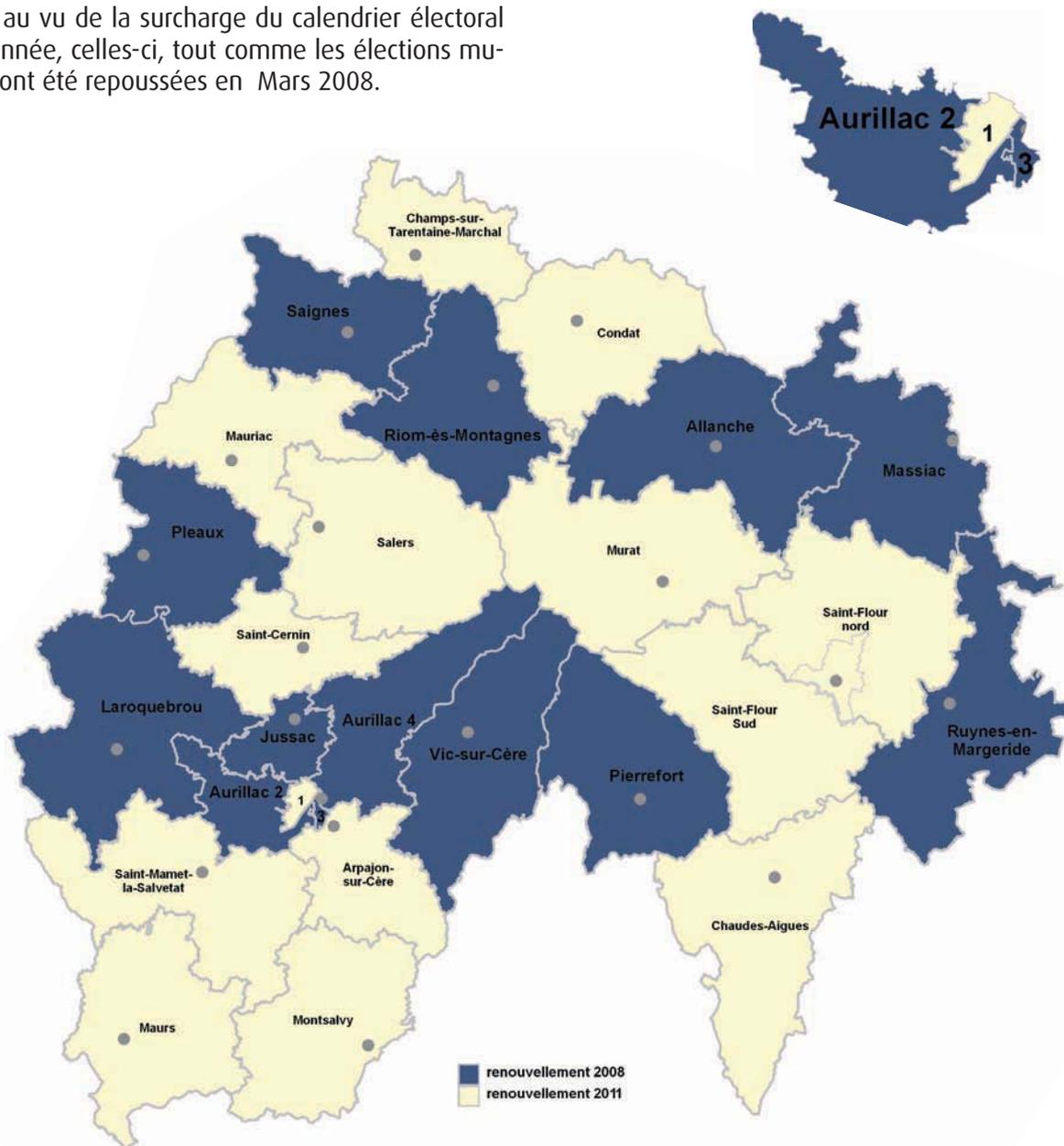


## En mars 2008, à vos bulletins

Si 2007 fut une année riche pour l'activité électorale : Présidentielles puis Législatives ont en effet rythmé la vie politique française de ces derniers mois, 2008 sera aussi importante pour les mandats locaux.

L'Assemblée Départementale qui est composée d'un représentant élu dans chaque canton du département est renouvelable par moitié tous les 3 ans. Le Cantal compte 27 Cantons. Les dernières élections qui ont vu le renouvellement de 14 Conseillers Généraux ont eu lieu en 2004. Par conséquent, les élections de la seconde moitié de l'assemblée auraient du avoir lieu en 2007. Toutefois, au vu de la surcharge du calendrier électoral de cette année, celles-ci, tout comme les élections municipales, ont été repoussées en Mars 2008.

Grâce à la carte ci-dessous vous trouverez l'ensemble des cantons où les électeurs seront appelés aux urnes pour ces élections cantonales. Bien sûr, toutes les communes seront concernées pour ce qui est des élections municipales.





## CANTAL AUVERGNE une identité à partager et à diffuser

Depuis plusieurs années, le cartouche rouge « Cantal Auvergne » occupe un espace grandissant sur de nombreux supports de communication en particulier touristique. Cette identité visuelle a en effet d'abord été promue par le Comité Départemental de Tourisme, avant d'être utilisée plus largement sur des actions de promotion économique, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire.

Ce visuel, simple et facilement reconnaissable, semble désormais susciter un intérêt croissant bien au-delà de ces domaines d'activités. Il nous définit clairement « Cantal » et nous situe en Auvergne, mettant fin au débat sur l'échelon auquel il convient de communiquer. Mais surtout, il correspond à une tendance de « marque » identitaire qui se développe à l'exemple de « 64 » issue du Département des Pyrénées-Atlantiques, et devenue aujourd'hui une véritable marque commerciale.



Le Conseil Général du Cantal a donc souhaité aller plus loin pour développer ce visuel et vous permettre de vous l'approprier en vous offrant un autocollant à apposer sur votre véhicule ou tout autre endroit permettant d'affirmer cette appartenance, cette identité. L'objectif est ensuite bien évidemment de la faire partager, et de s'ouvrir à tous ceux qui ont des valeurs communes. Comment les définir? C'est d'abord un état d'esprit où chacun peut trouver ce qu'il apporte : qualité, développement raisonné et cadre de vie préservé, dimension humaine, identité forte, ...

Le rôle du Conseil Général n'est pas de figer ce contenu, mais de veiller au respect de l'usage qui pourra être fait de cette « marque » qui demain pourrait être apposée sur tous les produits issus du Cantal, sur les véhicules des entreprises cantaliennes, sur les papiers à en-tête des collectivités, des associations et des entreprises

cantaliennes, ... Il s'agirait de capitaliser sur ce visuel « la marque rouge » pour être mieux identifié, pour susciter de la curiosité et pour tout dire au total pour accroître notre attractivité et faire que d'autres viennent nous rejoindre. Il ne s'agit en rien d'un label de qualité qui viendrait s'ajouter à ceux nombreux déjà existants.

Mais avant de promouvoir à l'extérieur, il faut susciter l'adhésion à l'intérieur. Cet autocollant est en quelque sorte un sondage grandeur nature : si son usage et donc sa visibilité se renforcent dans les semaines qui viennent, cela signifiera que vous partagez cet objectif, dans le cas contraire nous mesurerons que beaucoup de chemin reste à accomplir.

Ensuite, nous pourrions imaginer une organisation partenariale de la gestion de ce signe de reconnaissance, dont le Conseil Général veut seulement être le garant, mais qu'il souhaite avant tout partager avec le plus grand nombre : les collectivités locales, les compagnies consulaires, les associations, ...

Cette initiative relève en fait d'une démarche de valorisation d'une identité culturelle, avec pour finalité l'ouverture et l'accueil. Elle symbolise tout le projet Cantal et les objectifs de notre action.



### Du bon usage du cartouche :

Votre autocollant doit être positionné verticalement (L de CANTAL en haut) comme présenté sur cette page.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

### Assurer le transport de vos enfants, une exigence ? une évidence !

Investir pour l'éducation : de la modernisation des collèges au déploiement des Environnements Numériques de Travail... Les transports scolaires constituent également un enjeu essentiel pour le Conseil Général pour faciliter la vie des familles au quotidien. Le point sur la prise en charge de vos enfants.

#### Un effort constant de notre politique éducative

Chaque année, de nombreux parents confient aux services départementaux le soin de conduire leurs enfants sur le trajet domicile / établissement scolaire. Pour un budget de l'ordre de 6,7 millions d'euros, l'intervention du Conseil Général touche chaque année près de 6 200 élèves cantaliens, de la maternelle au lycée, sur les services spéciaux, le réseau départemental ou SNCF.

#### Une offre riche et cohérente

Pour un meilleur service de proximité, le Département organise et gère conjointement avec les autorités organisatrices de second rang plus de 400 circuits de transports scolaires pour 4 500 élèves. Les élèves peuvent également profiter d'abonnements scolaires pour utiliser les lignes régulières routières départementales (plus de 1 000 élèves concernés) ou les lignes SNCF (250 élèves).

Lorsqu'il n'existe pas de transports publics, les familles peuvent bénéficier en compensation, sous certaines conditions, de subventions pour le transport de leurs enfants (620 subventions "transports" accordées pour l'année scolaire 2006 / 2007).

75 % des frais de transport des élèves sont pris en charge par le Département, 25 % restent à la charge des familles (50 % pour les internes), sachant qu'il existe par ailleurs des aides des communes ou structures intercommunales. En outre, 100 % des frais de transport de plus d'une centaine d'élèves et étudiants handicapés sont assurés par le Conseil Général.

#### Un investissement pour notre avenir

Conscient que l'amélioration et la simplification des accès aux lieux d'enseignement concourent à la réussite des élèves, particulièrement en zone rurale, le Conseil Général s'engage ainsi à faciliter le quotidien des familles.

Pour tout renseignement complémentaire :  
Conseil Général du Cantal  
Service des Transports  
28 avenue Gambetta  
15015 Aurillac cedex  
N° téléphone : 04 71 46 22 49  
Courriel : [servicetransports@cg15.fr](mailto:servicetransports@cg15.fr)  
Site internet : [www.cg15.fr](http://www.cg15.fr)  
(Rubrique Services et aides / Transports)





### Transports de voyageurs collectifs

A partir de septembre 2007, le Conseil Général étend son réseau de transport à la demande permettant ainsi une desserte plus conséquente des zones rurales du département. Un rendez-vous ou une course à faire... consultez le point d'arrêt le plus proche de chez vous et ses horaires... puis un simple appel téléphonique au transporteur jusqu'à la veille (18h) vous permet de réserver votre place.



## MAISON DE SITE DU PUY MARY

### Une invitation à la découverte

L'inauguration officielle de la Maison de Site le 14 juillet dernier est la première concrétisation du travail engagé pour valoriser ce site emblématique du Cantal.



Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général et du Syndicat Mixte du Puy Mary, René SOUCHON, Président du Conseil Régional, et Daniel MÉRIGNARGUES, Secrétaire Général de la Préfecture, ont salué unanimement la qualité des aménagements et des équipements. Comme l'a souligné Anne VOUREC'H, Directrice du Réseau des Grands Sites de France, qui regroupe 32 sites représentant 27 millions de visiteurs annuels, celui du Puy Mary est le plus grand d'entre eux, avec 36 000 hectares sur 13 communes. Le projet du Grand Site du Puy Mary n'a pas fini de rayonner dans ses vallées. L'élan est partagé entre habitants et élus locaux, favorisant le développement et la valorisation des atouts du territoire autour du Puy Mary.

### Un bâtiment emblématique dans le respect de la nature

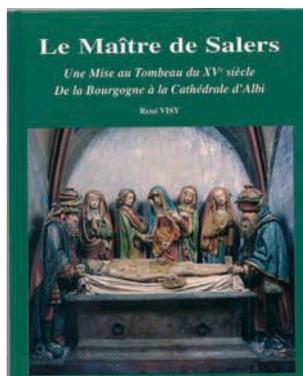
Véritable défi en effet que de bâtir cet ensemble à 1 589 mètres d'altitude pour le Conseil Général, maître d'ouvrage du projet et principal financeur. En plus d'accueillir 475 000 visiteurs chaque année et d'être isolé, l'endroit est confronté à de longues périodes de froid et de gel, rendant les travaux impossibles pendant la moitié de l'année. 1,4 million d'euros ont été investis afin d'acquérir et remplacer le bâtiment vétuste et disgracieux dont le Conseil Général devient propriétaire en 1998. 3 ans après le début des travaux, la Maison

de Site, aménagée au niveau du col du Pas de Peyrol, est désormais la nouvelle porte du sentier menant au sommet du Puy Mary quelques 200 mètres plus haut. Conçue dans le respect du site et de la nature des lieux, cette Maison de Site est constituée de deux bâtiments en pierres volcaniques d'une insertion optimale dans l'environnement géologique et paysager. Ouverte de juin à octobre, elle s'organise autour d'un espace d'accueil et d'information du public, d'une boutique de produits sélectionnés et d'un poste de secours.

### Quatre centres dans les vallées

Un lien muséographique avec la Maison de Site est prévu dans les vallées environnantes avec la réhabilitation dès cet automne, dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, d'anciennes bâtisses qui accueilleront des Centres d'Accueil et d'Interprétation. Dans chacun de ces Centres, le cheminement passera par un espace d'accueil touristique, puis par une introduction à la formation géomorphologique du massif. Le visiteur pénétrera ensuite dans l'espace muséographique propre à chacun des centres, à partir de 4 thématiques distinctes : l'eau à Mandailles Saint-Julien dans la vallée de la Jordanne, le feu à Dienne dans la vallée de l'Impradine - Santoire, la terre au Falgoux dans la vallée du Mars et de la Maronne, l'air au Claux dans la vallée de la Petite-Rhue.



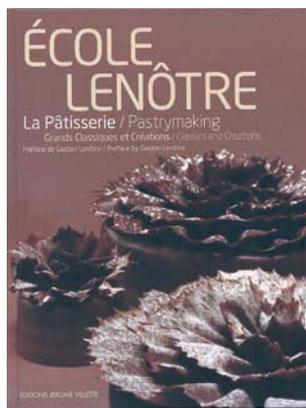
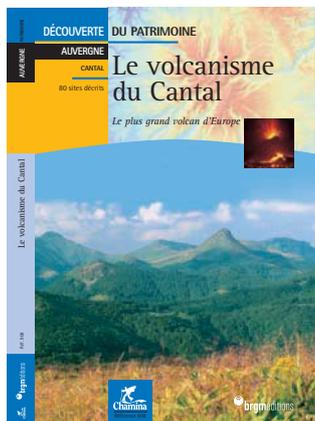


## Le Maître de Salers Une mise en tombeau du XV<sup>e</sup>me Siècle

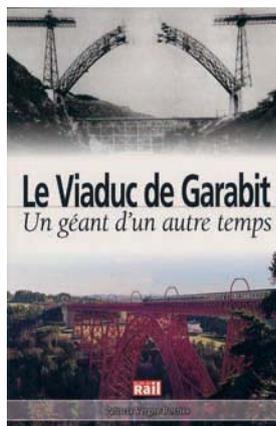
C'est en 1495 que le prêtre Géraud Vitalis décida d'installer dans la Chapelle Notre-Dame-de-Grâce de l'église Saint-Mathieu de Salers, une mise au tombeau remarquable par sa qualité et son état de conservation. Les archives sont muettes sur cette sculpture, qui s'avère être la plus belle œuvre de pierre du Cantal. Celle-ci méritait donc que le Docteur René VISY y consacra un livre entier, au travers duquel, la cité moyenâgeuse de Salers est une nouvelle fois mise en valeur.

## Guide : Le Volcanisme du Cantal par Pierre Nehlig

Pour les amateurs de volcanologie, les curieux et tous les amoureux du Cantal, Pierre NEHLIG, géologue du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), réalise une synthèse actualisée des connaissances sur le Volcan cantalien. L'ouvrage qui passionnera autant les spécialistes que les amateurs, raconte et illustre la diversité des types de roches et des modes de mise en place, l'histoire géologique complexe, marquée notamment par de spectaculaires avalanches et coulées de débris, le travail excavateur des glaces et des eaux, les rapports du vieux géant avec les hommes, des premiers nomades aux futurs géologues... Une publication remarquable qui marquera l'histoire du volcanisme dans le Cantal.



Collection "Découverte du Patrimoine"  
de CHAMINA avec le concours  
du Conseil Général du Cantal



## Le Viaduc de Garabit Un géant d'un autre temps...

Aux rives de Truyère, entre Gévaudan et Auvergne, l'histoire du Viaduc de Garabit a depuis longtemps rejoint dans la légende, la fabuleuse bête du Gévaudan... Enfant de ces hautes terres, Patricia ROCHÈS a eu le souci de faire revivre, en historienne, l'épopée de ce joyau de fer, restituant l'arrivée du rail et nous contant les différents projets, les hésitations et enfin le triomphe de l'ouvrage de Boyer-Eiffel. Elle nous emmène également au cœur des événements qui ont marqué la vie du viaduc. Une illustration de qualité et une documentation riche, font de ce livre un document de référence en la matière.

## Ecole Lenôtre, La Pâtisserie, Grands Classiques et Créations.

Dans la pure tradition initiée par Gaston Lenôtre, l'école du même nom offre dans cet ouvrage une parfaite illustration de son savoir-faire unique : créativité, qualité, passion, amour du travail bien fait. Les professionnels, confirmés ou débutants, comme les amateurs de « vraie » pâtisserie y puiseront l'inspiration entre classicisme et innovation. Avec ces 90 recettes exclusives, au déroulé minutieux, Gilles MAISONNEUVE, originaire d'Auvergne, ancien élève de l'I.F.P.P d'Aurillac (Institut de Formation Professionnelle et Permanente) et professeur de pâtisserie à l'École Lenôtre, nous plonge dans le monde merveilleux des délices sucrés. Un chef d'œuvre de gastronomie, une véritable fête pour vos sens !!!

## Déviatation : Arpajon respire

**«Attendu depuis plusieurs années, il aura fallu 2 ans de travaux et seulement 1100 mètres de routes pour désengorger Arpajon. C'est finalement un projet simple qui a pu être mis en œuvre et qui avance à un bon rythme malgré les aléas météorologiques» déclare Jean-Pierre DELPONT, Conseiller Général du canton.**

Les travaux ont débuté en novembre 2006 et dix mois plus tard la première tranche, à savoir les six ouvrages d'art hydrauliques qui supporteront la chaussée, mise ainsi hors de portée des inondations provoquées par la Cère, est achevée. On peut se féliciter du travail des entreprises Matière, Bruel et Lagarrigue engagées dans cette tranche.

La construction d'un pont permettant le franchissement de la rivière devrait être terminée début 2008. C'est alors que débutera l'aménagement d'une troisième voie dans la côte de Senilhes. Les déblais de ces travaux serviront à réaliser les remblais entre les arches des six ouvrages hydrauliques, sur lesquels sera posée la chaussée définitive. L'ensemble devrait être achevé à l'automne 2008.

Le coût des travaux est de 5,35M d'euros pour la déviation dont 50% pris en charge par le Conseil Régional. Le Département finance en outre entièrement, à hauteur de 1,25M d'euros les travaux de la côte de Senilhes.

La première satisfaction, pour Jean-Pierre DELPONT, est celle d'avoir mené de bout en bout ce projet très attendu. Et de constater une autre conséquence de la réalisation de ce chantier : l'augmentation des demandes de permis de construire pour les communes environnantes, en amont de la déviation.



## Canton de Salers

**Dans le cadre de sa politique de développement du territoire, la Communauté de Communes du Pays de Salers vient de signer un nouveau programme d'amélioration de l'habitat et investit spécifiquement 50 000 € pour soutenir l'accession sociale à la propriété.**



Signée le 13 Août 2007 pour une durée de 5 ans avec l'ANAH et l'Etat, cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) va permettre la réhabilitation de 215 logements de propriétaires occupants, d'agrandir le parc locatif de 80 logements et de favoriser 50 accessions sociales à la propriété.

Cette initiative de la Communauté de Communes du Pays de Salers va permettre d'aider les personnes bénéficiant d'un prêt à taux zéro. Elle vise à aider en particulier les jeunes couples qui souhaitent devenir propriétaires. Cette action s'inscrit dans le projet de territoire contractualisé avec le Conseil Général dont un des objectifs est de renforcer l'attractivité des cantons de Salers, Pleaux et Saint-Cernin. La Communauté de Communes investit de plus de 400 000 € sur 5 ans à cet effet.

Les dossiers seront traités par le Cal Pact Arim qui a en charge l'animation de ce programme.

Dés l'automne 2007, des permanences seront mises en place sur le territoire.

## 114<sup>ÈME</sup> congrès national des Sapeurs-pompiers

30 000 congressistes, 40 000 visiteurs, 200 véhicules, le tout sur près de 25 000 m<sup>2</sup> d'exposition, tels sont les chiffres du Congrès National des Sapeurs Pompiers qui s'est déroulé du 26 au 29 septembre dernier à la grande Halle d'Auvergne de Clermont-Ferrand.

Rappelons que ce sont 292 000 hommes et femmes dont près de 204 000 volontaires qui chaque jour veillent sur la vie des Français. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cantal (S.D.I.S), dont le financement et l'équipement sont assurés essentiellement par le Conseil Général, compte 109 Sapeurs-pompiers professionnels ou assimilés et 928 Sapeurs pompiers volontaires qui opèrent lors de missions de toutes natures. Une délégation du S.D.I.S.15 s'est rendue à ce deuxième plus important congrès de France.



Au programme : carrefours, rencontres, assemblée générale et interventions des plus hautes autorités de l'État, dont le Président de la République, venu saluer le courage et le dévouement des Sapeurs Pompiers. Ce congrès qui a rassemblé, bien au-delà des seuls professionnels du secours, un public divers, est le signe fort, que la sympathie éprouvée par la population envers ses soldats du feu perdure.

Petit rappel : Pour joindre les Pompiers, appelez le 18 (Rappelons que ce numéro ne doit être utilisé qu'en cas de réel danger).

## Concours cantaloo.net : installez votre entreprise dans le Cantal !

Le Pôle d'Excellence Rurale « Département Numérique » porté par le Conseil Général et co-financé par l'État prévoit l'organisation par Cantal Expansion d'un concours de création / implantation d'entreprises nouvelles dans le secteur des TIC, des téléservices, et du e-commerce. Il s'agit de favoriser l'installation dans le département du Cantal de sociétés promises à une belle croissance, et de développer l'emploi.

Pour être éligibles, les candidats doivent répondre à deux conditions essentielles :

- être une entreprise innovante à fort potentiel de développement,
- créer ou délocaliser des emplois dans le Cantal.

Les deux projets retenus se verront attribuer une aide globale de 60 000 €, 40 000 € pour le 1er prix (meilleur projet), et 20 000 € pour le second (prix spécial du jury).

Le jury, présidé par Jean TODT, sera composé de chefs d'entreprises et de personnalités politiques ou médiatiques.

Dépôt des dossiers avant le 30 Novembre 2007.

Règlement complet et dossier de candidature disponibles sur [cantaloo.net](http://cantaloo.net).



## Eclat 2007

Temps de bouleversement de la ville, la 22<sup>ème</sup> édition du Festival de Théâtre de rue nous a invité encore et toujours à changer nos habitudes, quelques jours durant. La Ville d'Aurillac, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et le Conseil Général ont reconduit le dispositif d'accueil « spécial Festival » mis en place en partenariat avec l'association Éclat.



Le pôle d'accueil et d'information global s'est donc à nouveau installé sur le parvis du Conseil Général du 20 au 25 août. Trois tentes ont accueilli les festivaliers regroupant : l'information et la documentation touristique, la billetterie des spectacles et tous les renseignements sur le programme, les lieux, les navettes, le déroulement de l'événement, la boutique Éclat... Un dispositif complété par le Bus.net de la CABA avec à disposition 5 ordinateurs connectés à Internet.

Entre l'Hôtel du Département et les berges de la Jordanne, un espace d'accueil était également mis à disposition des partenaires du Festival. Une volonté commune d'afficher le soutien public local à la manifestation culturelle incontournable du Cantal.

## Convention agricole 2007 / 2009

La nouvelle convention de partenariat a été signée entre Vincent DESCOEUR, Président du Conseil Général, et Louis-François FONTANT, Président de la Chambre d'Agriculture. Conçue et préparée en étroite concertation avec les représentants de la profession, plus de 10 millions d'euros d'aide sur 3 ans sont destinés à soutenir l'agriculture et valoriser les productions (+ 2,5 % annuel par rapport à la convention 2003 / 2006).

En cohérence avec le Projet Agricole Départemental, ce nouveau programme s'organise autour de 6 axes d'intervention : le soutien aux AOC fromagères, le développement des races emblématiques Salers et Aubrac, la valorisation économique des productions et produits agricoles, la modernisation et la performance économique des exploitations, l'amélioration de la qualité de vie des agriculteurs et l'encouragement à l'installation des jeunes, et le développement de la diversification.

La politique de soutien à l'agriculture du Conseil Général contribue à accompagner la mutation de ce secteur économique et sa meilleure valorisation.



## Bicentenaire du cadastre : de la fiscalité à l'histoire !

Oyez, oyez, le cadastre a 200 ans ! C'est dans le cadre de ce bicentenaire et des journées du patrimoine, que le Conseil Général et la Direction des Services Fiscaux du Cantal ont organisé plusieurs manifestations aux Archives départementales, le 15 septembre dernier. L'occasion pour le public de découvrir le métier des hommes et des femmes qui établissent ces plans, de déambuler au cœur d'expositions retraçant l'évolution de ces documents remplis d'histoire et de suivre, pour les plus passionnés, une conférence - projection, donnée par le Directeur des Archives Départementales et le chef du Centre des Impôts Fonciers du Cantal. Edouard BOUYÉ et Jean-Luc BRUGIÈRE se sont en effet attachés à démontrer comment, les plans cadastraux, qui, sont avant tout des outils d'assiette de l'impôt, se sont révélés être, au fil de ces deux siècles une base historique incontournable. Le cadastre est aujourd'hui, bien au-delà de son côté fiscal, un document servant à retracer l'histoire des Hommes, des maisons, des villages et partant, de découvrir l'évolution des mœurs et des cultures. De cette journée se révèle donc une facette insoupçonnée de l'impôt.

Aux Archives Départementales, quand de l'impôt se dessine la culture, c'est toute une histoire...

## CyberCantal ENT : un environnement numérique de travail à destination des collégiens cantaliens.

Un Environnement Numérique de Travail (ENT) est un véritable portail de services personnalisés accessible via Internet, fournissant à la population éducative, en fonction de son activité, des outils (messagerie, espace de stockage d'information...), des contenus (ressources pédagogiques...), des services numériques (notes, absences, cahier de texte, pages personnelles, emploi du temps...).

Ainsi, le projet concerne la mise en place et l'exploitation d'une plateforme ENT pour les collèges cantaliens qui se dénomme « CyberCantal ENT », à laquelle accéderont les élèves, parents d'élèves, enseignants et personnels administratifs des établissements retenus pour la 1ère phase avec un objectif de généralisation à l'issue de l'opération.

Afin de favoriser l'accès à ses services pour tous, le Conseil Général a décidé de doter l'ensemble des collégiens du département de clés USB permettant d'embarquer les informations utiles à leurs études (applications bureautiques, liens vers des ressources pédagogiques, documents personnels, ...) et de disposer ainsi de leur environnement à partir de n'importe quel poste de travail (salle cybercantal, collège, domicile ...).

Renseignements : [ent.cantal.fr](http://ent.cantal.fr)



**Nouveauté**  
Une clé USB pour chaque collégien cantalien !



## Bilan de la saison touristique Printemps / Été 2007

Une enquête d'opinion effectuée auprès de 63 acteurs représentatifs du tourisme dans le Cantal a révélé un printemps et un été 2007 à oublier : les conditions météorologiques n'ont pas favorisé la venue des clientèles françaises alors que les clientèles étrangères se sont maintenues. La randonnée, activité la plus demandée dans le Cantal, n'a pas été facilitée, mais les sites culturels du département ont été fréquentés.

Face aux réservations de plus en plus tardives, Cantal Tourisme a mis en place plusieurs outils d'aide à la vente auprès des professionnels du tourisme : sur Internet avec Open System (proposition d'hébergements, d'activités et de produits avec une possibilité de réservation directe), par téléphone grâce à un nouveau numéro d'appel unique. L'amplification du hors saison reste une de ses principales missions : dynamiser des actions sur les marchés européens et développer l'offre et la commercialisation sur le tourisme d'affaires.

Au vu des résultats négatifs de la fréquentation des campings et des hébergements d'entrée de gamme, l'offre doit évidemment continuer d'évoluer vers une qualité supérieure. Cantal Tourisme mène une réflexion sur cette modernisation, souhaitant proposer des structures de type « cottage » et « resort ».

Plus de détails : [www.cantal-tourisme.fr](http://www.cantal-tourisme.fr) (espace pro - Observatoire).

## Emprunter et consulter des livres électroniques

L'espace culture et multimédia de la médiathèque intercommunale du pays de Mauriac propose à ses adhérents, depuis le 1er juillet dernier, de lire en ligne, ou de télécharger sur un support (clé USB) des livres électroniques.

Cette expérience "test" est conduite dans le cadre du nouveau service de fourniture de Ressources Électroniques en Ligne mis en place par la Médiathèque départementale, et proposé à certaines bibliothèques municipales du réseau cantalien. A ce jour, une douzaine de communes bénéficient de ce service, et leurs bibliothèques offrent ainsi aux usagers (inscrits ou non) une consultation gratuite de bouquets numériques composés de 3 à 6 ressources électroniques, sélectionnées pour leur fiabilité, la qualité de leurs contenus, et leur pertinence.



L'une de ces REL (Numilog) propose l'emprunt (par téléchargement), d'un ou plusieurs e-books, ou une lecture en ligne. Comme pour un ouvrage classique, la recherche du titre convoité s'effectue par titre, auteur, éditeur ou thème. Une fois l'ouvrage repéré, il suffit de le transférer sur un support, pour ensuite le lire à domicile (sur un ordinateur personnel) ou lors d'une utilisation nomade.

Pour tout renseignement sur ce nouveau service :

Médiathèque départementale du Cantal (04.71.63.52.94)  
Médiathèque intercommunale du pays de Mauriac (04.71.67.35.81)

## Les universités d'été des TIC dans les Territoires Ruraux

Placée sous le signe de l'information et de la formation des élus, cette seconde édition du Forum RuraliTIC, qui s'est tenue à Aurillac les 29 et 30 août derniers, affiche un bilan très positif : 414 visiteurs, 217 élus, 132 agents territoriaux, 43 départements couvrant 13 régions... RuraliTIC 2007 a vu son statut de plateforme d'échange nationale sur les sujets de TIC liés à la ruralité reconnu.

Élus, agents territoriaux, chargés de mission TIC, webmestres, secrétaires de mairie... et les entrepreneurs du monde rural ont débattu et confronté leurs idées autour de 2 thèmes centraux : le redéploiement des services publics à l'ère de l'Internet et la revitalisation des territoires ruraux. Près de 70 intervenants ont animé 2 conférences plénières, 8 ateliers thématiques et un cycle de 12 formations révélant aux auditeurs des témoignages, des analyses, des recommandations et des solutions.

En parallèle du Forum RuraliTIC, deux moments forts ont marqué ces Universités d'été : le palmarès des Trophées de l'Innovation Rurale et les résultats de l'enquête nationale « TIC & Maires Ruraux - Quels enjeux pour quelle gouvernance territoriale ? » réalisée en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France, Le Courrier des Maires et des Elus Locaux et Profession Territoriale.

Palmarès et résultats disponibles sur [www.ruralitic.com](http://www.ruralitic.com).



## Le Conseil Général du Cantal : Une Collectivité de proximité et du quotidien.

Les lois de décentralisation ont confié aux départements un rôle important dans des domaines essentiels à la vie quotidienne de chacun. Les compétences qui sont exercées depuis 1982 par le Département ne cessent de s'élargir : l'action sociale, de la Protection Maternelle Infantile à la dépendance en passant par l'insertion ou le handicap ; les routes départementales qui doivent faciliter et sécuriser les déplacements de chacun ; les transports scolaires et les lignes régulières de transport ; les collèges ; la sécurité des biens et des personnes au travers du service départemental d'incendie et de secours ; l'aménagement rural ; ... Ces domaines à eux seuls constituent déjà un champ d'action très large et concernent chaque cantalien au moins à une étape de son existence.

Pourtant, la volonté de la collectivité départementale et de sa majorité est d'aller plus loin. Depuis plusieurs années déjà, le Conseil Général du Cantal a fait le choix d'afficher l'ambition de répondre aux attentes des cantaliens. Parmi vos premières préoccupations figurent l'emploi. Comment le Conseil Général pourrait-il rester étranger à cette aspiration qui passe par un tissu économique dynamique et un cadre de vie attractif.

C'est pourquoi, nous avons souhaité proposer des programmes d'accompagnement économiques à l'agriculture cantalienne qui tend à améliorer la valorisation des productions, mais aussi à l'industrie, au commerce et à l'artisanat pour encourager les initiatives. Le soutien apporté aux collectivités : communes, communautés de communes et communauté d'agglomération, est essentiel pour permettre la faisabilité des projets publics

indispensables à l'attractivité de notre territoire : aménagement de zones d'activités, adduction d'eau potable, gestion des déchets, équipements culturels ou sportifs, projets touristiques, ... le Conseil Général est aujourd'hui le premier partenaire des communes et des collectivités.

Apporter des services à la population et renforcer l'attractivité du Cantal, sont les deux axes de notre politique départementale. Nos projets et les actions que l'on développe participent en fait souvent de ces deux orientations. L'action conduite en faveur du développement de la culture et du sport va dans ce sens. Offrir à tous les cantaliens une formation, une pratique et une offre culturelle et sportive riche, diversifiée, accessible à tous, nous semble tout aussi indispensable pour les cantaliens que pour les nouveaux arrivants que nous voulons accueillir. Partenaire incontournable de nombreuses manifestations sportives et culturelles, le Conseil Général entend aussi faciliter la pratique. Après la charte du sport et le schéma de développement culturel, 2007 aura ainsi vu l'adoption du schéma d'enseignement artistique et la mise en place du Pass Cantal. De même, les équipements informatiques déployés dans les collèges notamment permettent aux jeunes cantaliens de disposer d'un cadre de formation moderne et performant. La remise à chaque collégien d'un bureau virtuel hébergé sur une clé USB constitue aussi une des nouveautés de cette rentrée.

Plus encore qu'une exigence, cette orientation politique est une volonté, celle de notre majorité de répondre aux aspirations légitimes d'une ruralité moderne, tant en terme d'infrastructures que de services. C'est en fait la volonté d'être chaque jour à vos côtés.

**Le Groupe de la MAJORITÉ DEPARTEMENTALE**



Retrouvez  
l'actualité  
du Conseil  
Général  
sur  
[www.cg15.fr](http://www.cg15.fr)

## La Solidarité Nationale fout le camp !!

Il y a cinq ans, dans un document intitulé « CANTAL 2015, construisons l'avenir » le Conseil Général du CANTAL a exposé son projet de développement pour le CANTAL. Qui s'en souvient même si le Président s'y réfère quelques fois ?

CANTAL 2015 retenait cinq objectifs prioritaires (5 volets) :

Ouvrir le département ;

Développer les activités existantes et valoriser nos atouts ;

Accueillir de nouvelles activités et nouvelles populations ;

Offrir des perspectives aux jeunes cantaliens ;

Renforcer l'image du CANTAL.

Chacun des thèmes correspondant aux objectifs faisait l'objet d'actions ciblées avec des engagements du Conseil Général, et chacune des fiches-actions comportait une demande au plan national.

Certes, un certain nombre d'actions ont connu un début de réalisation, souvent d'ailleurs grâce au concours financier du Conseil Régional d'Auvergne.

Exemples : le volet routier contractualisé ; la liaison aérienne AURILLAC-PARIS, seule du territoire à être soutenue financièrement par la Région ; la desserte ferroviaire pour laquelle la Région fait, seule, en 2006 et 2007, un effort exceptionnel pour tenter de combler le retard accumulé sous l'ère Giscard ; la téléphonie mobile dans le cadre d'un partenariat Conseil Général / Etat / Opérateurs ; le haut débit par une contractualisation avec la Région, comme d'ailleurs le développement économique ou l'accueil de nouvelles populations ou le PACTE CANTAL avec la Région et l'Etat.

Mais, qu'en est-il des demandes du Conseil Général au niveau national qu'auraient dû faire aboutir les parlementaires cantaliens et en particulier les Députés ?

**SUR LE VOLET 1 (ouvrir le département)**

« Obtenir un « statut spécifique » pour les départements les plus enclavés ». (*Résultat nul*)

« Exiger un réseau routier national aux caractéristiques modernes : envisager l'aménagement systématique d'une 3ème voie sur la RN 122 et l'amélioration de la RN 120 vers l'A20 et l'A89 ». (*Résultat nul*)

Rappel : la réalisation du nouveau tunnel du LIORAN qui sera ouvert à la circulation fin 2007, avait fait l'objet d'une inscription au CONTRAT de PLAN ETAT – REGION 2000 – 2006...

La RN 122 n'a jamais été si mal entretenue.

*Résultat* : la RN 120 a été transférée au Conseil Général à compter du 1er Janvier 2007 dans un état de vétusté avancée, avec une compensation financière dérisoire (217 000€ par an) obligeant le département à engager des travaux d'entretien onéreux (près de 900 000€ en 2006 et 2007) et à prévoir des travaux de modernisation considérables sur la

période 2008 – 2014 (23 000 000€ valeur Mai 2006).

« Militer pour un TGV Massif-Central et une optimisation des grandes lignes ».

*Résultats* : fort engagement du Conseil Régional ; soutien du Conseil Général au projet transversal avec un premier tronçon POITIERS – LIMOGES. Fortes inquiétudes sur les lignes NEUSSARGUES – BEZIERS, AURILLAC – BRIVE.

**SUR LE VOLET 2 (développement économique)**

« Faire reconnaître la spécificité de l'agriculture de Montagne et la positionner comme référence de qualité ».

*Résultat* : reconnaissance positive de l'AOC – CANTAL qui reste fragile.

« Faire aboutir le concept d'une fiscalité différentielle favorable aux entreprises investissant en zones rurales fragiles ».

*Résultat* : rien de significatif hors zones de revitalisation rurale, zonage qui exclut le Bassin d'AURILLAC.

**SUR LE VOLET 3 (nouvelles activités, nouvelles populations)**

« Agir pour une délocalisation de services de l'Etat vers le CANTAL ». (*Résultat nul*)

« Militer pour une extension aux zones rurales fragiles du statut de ZONE FRANCHE aujourd'hui réservé aux seules banlieues ».

*Résultat nul* même si la loi sur le développement rural constitue une « boîte à outils » utilisable mais sans grands moyens.

**SUR LE VOLET 4 (perspectives aux jeunes cantaliens)**

« Faire valoir auprès du Ministère, la nécessité de consolider le pôle universitaire ».

Résultat positif grâce au partenariat C.G. – CABA avec la création de nouvelles filières dans le domaine des biotechnologies par exemple.

Force est de constater que même si le Président du Conseil Général et sa majorité ont soutenu le Gouvernement en place entre 2002 et 2007, (comme ils vont soutenir celui de M. Fillon), ceux-ci sont restés sourds à leurs demandes.

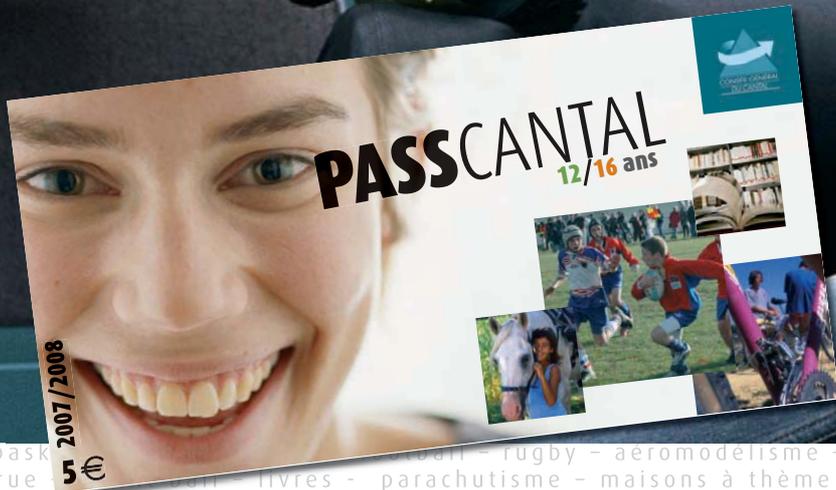
Pire, 2007 voit pour la 1ère fois, l'Etat ponctionner le Conseil Général du CANTAL d'une somme de 905 000 € parce qu'il a augmenté en 2005 et 2006, le taux de la taxe professionnelle (comme d'ailleurs le foncier bâti et la taxe d'habitation) afin de faire face aux charges nouvelles entraînées par l'Acte II de la décentralisation.

Conclusion : la solidarité nationale dont le CANTAL a tant besoin, s'exerce de moins en moins. Cette politique de désengagement de l'Etat va forcément aggraver la fracture territoriale, et les départements les plus défavorisés comme le CANTAL, se retrouveront le dos au mur sans autre choix que l'augmentation des impôts départementaux.

**Le Groupe de l'OPPOSITION**

# PASSCANTAL

trop bien ;-)))



**12/16 ans**

**UN CHÉQUIER DE 5€  
POUR 50€ DE RÉDUCTION.**

**DÉCOUVRE DES ACTIVITÉS SPORTIVES,  
CULTURELLES ET DE LOISIRS**

[www.cg15.fr](http://www.cg15.fr)

Le Conseil Général chaque jour à vos côtés

